

Rennes le Jeudi 26 Mars 2009  
Ecoles supérieures d'art de Bretagne - AERES

Madame la Ministre de la culture et de la communication

Madame la Ministre,

Les enseignants, les étudiants, les directeurs des écoles supérieures d'art de Bretagne, Brest, Lorient, Quimper et Rennes, réunis ce jour en assemblée générale,

- pensent que les conditions prescriptives émises par l'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) relatives à la reconnaissance du Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) au grade de Master, ne sont pas acceptables,

- demandent la reconnaissance du DNSEP au grade de master (Bac + 5) en envisageant d'autres procédures,

- considèrent que la proposition d'adossment de la recherche entendue au strict sens universitaire, ne peut être la réponse adaptée à la recherche en école supérieure d'art (quelles que soient les formes que « l'art » peut prendre),

- réaffirment que les artistes doivent inventer les termes qui vont permettre d'activer les divers champs créatifs, conformément à ce que viennent rechercher les étudiants qui s'inscrivent dans nos écoles.

Pour nous, une école supérieure d'art est le lieu de la recherche, de l'expérimentation et de la création contemporaine en arts plastiques. Elle est à l'écoute de la société. Elle en ressent les enjeux culturels, politiques et sociaux. Elle a pour objectif l'émergence de personnalités, d'artistes, et l'expression des sensibilités.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte ces remarques.

Copies à

- Monsieur le délégué aux arts plastiques, Olivier Kaepelin,
- Monsieur le directeur régional des affaires culturelles de Bretagne, Jean-Yves Le Corre
- Monsieur le président du conseil régional de Bretagne, Jean Yves Le Drian
- Monsieur le président du conseil général du Finistère, Pierre Maille
- Monsieur le président du conseil général d'Ille et Vilaine, Jean-Louis Tourenne
- Monsieur le président du conseil général du Morbihan, Joseph Kerguéris
- Monsieur le Maire de Brest, François Cuillandre
- Monsieur le Maire de Lorient, Norbert Métairie,
- Monsieur le Maire de Quimper, Bernard Poignant
- Monsieur le Maire de Rennes, Daniel Delaveau
- Monsieur le président de l'association des écoles supérieures d'art de Bretagne, Gilbert Gramoullé,  
Maire adjoint de la ville de Quimper
- L'ANDEA, association des directeurs des écoles supérieures d'art
- La CNEEA, coordination nationale des enseignants des écoles supérieures d'art